

Comité de direction

Route de Sergey 3
1354 Montcherand
Tél. 024 441 10 69
E-mail : codir@asior.ch

Au Conseil intercommunal

AB/lco

Montcherand, le 28 février 2025

Préavis no 15/25 : comptes pour l'année 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

A l'instar de la comptabilité des communes, les comptes seront soumis, comme chaque année, à l'examen de la Préfecture du district Jura-Nord Vaudois.

Conformément à l'article 26 du règlement du Conseil Intercommunal, la commission de gestion est chargée d'examiner les comptes de l'Association.

La commission procède à un examen approfondi des comptes (article 31), mais peut, dans certains cas, s'en remettre aux contrôles opérés par l'organe fiduciaire.

Notre fiduciaire, Ofico fiduciaire SA, a procédé à l'audit des comptes de l'ASIOR en date du 13 février 2025. Son rapport se trouve en annexe du présent préavis.

2. Commentaires

501.3111

Informatique

La mise en place d'un nouveau logiciel pour la gestion des finances a été repoussée en raison du changement de collaboratrice à la bourse. Par contre, l'ASIOR a investi pour une mise en réseau des documents, un firewall et la gestion des clés Salto à Montcherand.

502.3184.1 Gestion courses spéciales, facturation et problèmes
Sous-évaluation de ce compte au budget. En effet, on note une nette augmentation des interventions de Microgis pour l'année scolaire 2023-2024 dues aux demandes de planification plus élevées (courses spéciales), aux modifications des tournées, à la communication des changements d'horaire et à la gestion des perturbations en raison des travaux à Orbe. Par ailleurs, il est rappelé que ce compte comprend également la gestion des imprévus, tous les changements concernant les élèves, les réponses aux enseignants et aux parents, le contrôle de la facturation des transports.

502.3188 Transports des élèves
Différence due à l'optimisation des déplacements et des parcours plus courts.

510.3161 / 520.3161 Loyer des salles
Augmentation due à la réévaluation des locations par la commune d'Orbe, se basant sur de nouvelles valeurs ECA, ainsi qu'à l'augmentation du taux de référence de 1.50 à 1.75%. Augmentation de CHF 167'860.64 pour l'EP Orbe et de CHF 76'515.16 pour l'ES Orbe. Par contre, fin des locations pour Lignerolle et Rances dès le mois d'août 2024.

520.3657.1 Activité pédagogique FLL Houston (nouveau compte)
Les élèves de l'ES Orbe ayant l'opportunité de participer à une rencontre internationale de robotique à Houston, l'ASIOR a décidé de prendre en charge leurs frais de déplacement, soit un total de CHF 21'907,55. Toutefois, ce projet a reçu des dons du Kiwanis et de l'ADNV (2x CHF 1'500) et un don anonyme (CHF 3'000).

3. Récapitulation

Modification des charges par fonction : participations refacturées aux communes

	Comptes 2024	Budget 2024	Différence
AUTORITES	77'581.17 CHF	86'200.00 CHF	-8'618.83 CHF
ADMINISTRATION	121'571.68 CHF	157'270.00 CHF	-35'698.32 CHF
TRANSPORTS	1'181'961.38 CHF	1'350'000.00 CHF	-168'038.62 CHF
PRESTATIONS PARASCOLAIRES	137'330.57 CHF	187'900.00 CHF	-50'569.43 CHF
PRIMAIRE	2'580'729.01 CHF	2'601'185.78 CHF	-20'456.77 CHF
SECONDAIRE	1'512'639.65 CHF	1'444'902.95 CHF	67'736.70 CHF
TOTAUX	5'611'813.46 CHF	5'827'458.73 CHF	-215'645.27 CHF

Les comptes 2024 se bouclent avec un total de charges de **CHF 6'052'977.32** et un total des produits (subventions diverses, participation parents, écolages externes,...) de **CHF 441'163.86**, hors part primaire et secondaire, portant la participation des communes à **CHF 5'611'813.46**. Ces comptes présentent donc une diminution des charges de **CHF 215'645.27.-** par rapport au budget 2024.

Coûts par élève

2024 : Nb élèves primaire 1'065 ; Nb élèves secondaire 425

2023 : Nb élèves primaire 1'024 ; Nb élèves secondaire 416

Coûts	Sans les transports		Avec les transports	
	2024	2023	2024	2023
Élève primaire	CHF 2'649.05	CHF 2'377.14	CHF 3'442.31	CHF 3'237.08
Elève secondaire	CHF 3'784.98	CHF 3'731.41	CHF 4'578.24	CHF 4'591.35

4. Plafond d'endettement

Selon les statuts, le plafond d'endettement est de CHF 30'000'000.-. Au 31.12.2024, le montant effectif à cautionner par les communes est de **CHF 8'914'682.00**

Cautionnement	Cautionnement 30 mios	Pourcentage calculé selon comptes 2024	Cautionnement effectif au 31.12.2024
Agiez	1 033 348,62 CHF	3,44%	307 065.81 CHF
Arnex	1 753 829.07 CHF	5,85%	521 160.95 CHF
L'Abergement	621 440,04 CHF	2,07%	184 664.68 CHF
Les Clées	444 957.39 CHF	1,48%	132 221.79 CHF
Lignerolle	1 255 922.66 CHF	4,19%	373 205.04 CHF
Montcherand	1 235 567.36 CHF	4,12%	367 156.34 CHF
Orbe	20 449 765.28 CHF	68,17%	6 076 771.82 CHF
Rances	1 181 378.44 CHF	3,94%	351 053.77 CHF
Sergey	361 425.65 CHF	1,20%	107 399.83 CHF
Valeyres s/Rances	1 662 365.48 CHF	5,54%	493 981.99 CHF
Totaux	30 000 000.00 CHF	100 %	8 914 682.00 CHF

5. Décision

Le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil Intercommunal de l'ASIOR à prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal de l'ASIOR,

- Au vu du préavis no 15/25 comptes pour l'année 2024 ;
- Au vu du rapport de la commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Les comptes de l'année 2024 sont adoptés tels que présentés.
2. La participation des communes pour l'année 2024 s'élève à **CHF 5'611'813.46.**

Au nom du Comité de direction

Le Président

La Secrétaire



Olivier Petermann

Carole Pose

Délégués du Comité de direction : Anne Baumann, Marinette Benoit, Olivier Petermann

Annexes : comptes commentaires 2024, comptes communes 2024, bilan et rapport fiduciaire